Experts-Solidaires
L'expertise au service de la solidarité internationale

Autonomisation des femmes par la formation à la transformation alimentaire

Mots clés : Autonomisation, organisation de groupements, génération de revenus, limitation des violences faites aux femmes, lutte contre l'alcoolisme

1 Associations porteuses du projet

1.1 Experts-Solidaires

Informations générales

- Raison sociale : Experts-Solidaires
- Statut juridique : Association à but non lucratif
- Date de création : Assemblée Générale de constitution le 3 Novembre 2011, Enregistrement au Journal Officiel le 10 décembre 2011
- But de l'association : Experts-Solidaires est une association d'experts, dont le but principal est de transmettre et diffuser de l'expertise au bénéfice final de populations en situation de précarité.

Coordonnées

- Adresse : Experts-Solidaires, Domaine de Lavalette, 859 Rue Jean-François Breton
- 34090, Montpellier, France
- Tél : +33 (0)4 67 61 29 48 ou (0)6 04 18 26 94
- Fax : +33 (0)4 76 52 28 29
- E-mail : contact@experts-solidaires.org
- Site internet : www.experts-solidaires.org

Gestion de l'association

- Président : Eric Buchet, 52 ans
- Directeur : Jean-Pierre Mahé, 50 ans
- Nombre de salariés : 2
- Nombre d'adhérents : 58 membres
- Nombre de bénévoles : 16

Histoire

- L'association Experts-Solidaires a été créée par des experts en développement international dans les domaines de l'eau, l'environnement, l'énergie, la sécurité alimentaire et l'habitat, dans le but d'apporter de l'expertise dans des projets de solidarité internationale. Experts-Solidaires a commencé ces activités opérationnelles en début 2012 et est déjà engagée à différents niveaux

dans 10 projets. Experts-Solidaires anime un forum entre experts professionnels de la solidarité internationale qui compte aujourd'hui près de 3500 membres.

Management

- Le Directeur, Jean-Pierre Mahé, est ingénieur de formation et diplômé en gestion des entreprises. Depuis 1987, il a travaillé au sein de plusieurs ONG (dont le Secours Catholique, GRET et Action Contre la Faim) dans le domaine de l'eau, l'énergie et le développement rural. Il est intervenu dans deux projets de transformation alimentaire au Cambodge (Union Européenne) et en Thaïlande (projet FAO). Il a dirigé un projet d'eau et de développement rural dans le Mayo Kebbi, Tchad pendant 2 ans.

Projets réalisés récemment par l'association :

- Experts-Solidaires appuie actuellement 5 Projets à Madagascar (eau et assainissement et électrification rurale), un projet au Cameroun (eau potable), un projet d'optimisation de l'accès à l'eau au Togo, un projet d'appui aux initiatives de gestion de l'eau au Maroc (eau, assainissement et irrigation), un projet de soutien à des agricultrices au Tchad, et prépare un projet d'organisation de producteurs de Cacao en Haïti ainsi qu'un projet de nutrition au Bénin

1.2 Association partenaire, l'AFAP

Informations générales

- AFAP (association des Femmes pour l'Autopromotion…)
- Statut juridique : Association reconnue le 04 novembre 1999 et enregistrée comme ONG nationale sous le N°001/DONG/2012
- Date de création : 12 Février 1992

Coordonnées

- DJABA NEYOM TOUKOUA, Présidente
- Rue de la mission Catholique, Quartier Goub-Goub, BP : 47 Pala, Tchad
- Téléphone : (00235) 62363394 / (00235) 93628767
- Email : neyom59@gmail.com

Management

- Salariés : 4 (pour le projet PAC-GRN)
- Bénévoles : 13

Domaines d'intervention et zones d'intervention

- Promotion de la Citoyenneté économique et politique de la femme
- Protection de l'environnement, accès à l'eau potable/ assainissement
- Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes
- Zone d'intervention Mayo-Kebbi ouest

Projets de l'association

- Programme contre les violences faites aux femmes : Campagne d'information sur les maltraitances des femmes, des enfants et éducation dans les établissements scolaires en 2013 (financement Ambassade des Etats-Unis). Soutien et appui aux femmes battues et sensibilisation contre l'alcoolisme.
- Education : Construction d'un bâtiment de deux classes pour l'encadrement de la petite enfance (Financement Ambassade de France). Programme de scolarisation de jeunes filles. Formation / alphabétisation des femmes et jeunes filles (financement du Fonds social de Développement de l'Ambassade de France au Tchad.
- Génération de revenus pour les femmes : Mise sur pied d'activités d'amélioration du petit élevage familial (8 unités) pour 8 groupements membres de l'AFAP (Financement Ambassade USA) 2003. Appui à deux groupements féminins membres de l'AFAP dans le montage de projet, la recherche de financement, et la mise en œuvre de 2 microprojets sur la culture du maïs et la transformation de l'arachide en huile et tourteaux financement Union Européenne à travers le Projet d'appui à la gestion des ressources naturelles 2011-2012
- Environnement : Programme d'inversion des tendances à la dégradation des terres et des eaux/FEM (Financement FEM - Fonds Mondial pour l'Environnement) 2006. Suivi et accompagnement de la coordination en tant que référent national Tchad pour le bassin du Niger dans la gestion des ressources naturelles de 2007 jusqu'à présent. Information, Education, Communication) sur la gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Niger portion Tchad/ Mayo Kebbi Ouest (financement ABN - Autorité du Bassin du Niger) en 2007-2008.
- Développement local (Projet PADL-GRN) : En partenariat avec Eau Vive, l'AFAP travaille depuis 2014 sur un projet de développement local et d'environnement, comprenant de la vulgarisation agricole, accès à l'eau, foyers améliorés…

2 Présentation du projet

2.1 Titre du projet

Autonomisation des femmes par la formation à la transformation agro-alimentaire

2.2 Thématique

Développement agricole et rural, formation et diffusion de techniques de stockage et transformation alimentaire, promotion des droits des femmes, lutte contre la production d'alcool

2.3 Bref résumé

Ce projet est destiné à permettre à des femmes de s'autonomiser par la génération de revenus liés à la transformation alimentaire, tout en renforçant leur organisation et la connaissance de leurs droits.

2.4 Contexte de l'intervention

Contexte local

Le projet a été préparé par l'AFAP qui conduit des actions en faveur des femmes depuis 20 ans à Pala. Le projet se base sur le fait que les femmes agricultrices de la région de Pala, dans un cadre d'appauvrissement des terres agricoles (surexploitation des ressources, problèmes environnementaux), ne tirent que peu de revenus de leurs produits agricoles qu'elles revendent sans transformation et à petit prix sur les marchés. Dans cette situation, leur principale activité de génération de revenus est la production d'alcool de mauvaise qualité, facteur de troubles dans les familles. Cette situation de faible revenu limite l'autonomie des femmes, pèse sur le bien être des familles, l'éducation des enfants et l'équilibre des couples. Le manque de connaissances des femmes en matière de transformation alimentaire, le manque d'organisation et de connaissance des marchés pour écouler des produits transformés, le manque de disponibilité financière pour stocker, s'équiper en matériel performant pour transformer les produits, sont les raisons qui poussent les femmes à vendre des produits non transformés à la récolte.

Contexte international

Dans un contexte plus global, ce projet s'inscrit dans l'esprit du progrès vers la sécurité alimentaire. Malgré une progression de l'agriculture vivrière par habitant en Afrique et des progrès dans la réduction de la faim, le constat reste tout de même alarmant. Le problème est que la production périssable n'est pas valorisée, par conséquent, les pertes sont extrêmement significatives. Les activités de transformation constituent une réponse à ce problème. En diminuant les pertes et en créant une valeur ajoutée aux produits primaires, cela bénéficiera à la fois aux agricultrices et aux populations. Or, les transformations artisanales sont souvent peu soutenues par les autorités étatiques et l'aide au développement car elles ne sont pas considérés comme rentables.

Les défis

Selon un rapport publié par l'ONG *Inter-réseaux* dans la *revue Grain de Sel*, sur la valorisation des produits locaux, 4 défis majeurs sont à relever :

Défi 1: Assurer la fourniture d'un produit de qualité, en quantité, adapté à la demande des consommateurs.

Défi 2 : Trouver des solutions pour faire face à une offre de services complémentaires défaillante

Défi 3 : Promouvoir son produit et trouver un marché: Quelle stratégie marketing ? Comment promouvoir son produit ? Quel circuit de distribution adopter ?

Défi 4 : Quelle organisation et stratégie d'acteurs sont nécessaires ?

Ce projet se propose de répondre à chacun de ses défis.

2.5 Autres organisations impliquées

SupAgro, école supérieure d'agriculture tropicale de Montpellier, par l'intermédiaire de Frédéric Mens, professeur dans cette école, fournira un support technique pour le choix des équipements et le contenu des formations.

2.6 Localisation

Le projet se situe dans la région du Mayo Kebbi Ouest, dans la ville de Pala au Tchad. La zone fut dans le passé une forte zone de production de coton, ce qui assurait la subsistance des habitants mais dans le même temps appauvrissait les terres. La production de coton est maintenant en forte diminution, et la plupart des agriculteurs se trouvent sans culture de complément (la culture de base étant le mil). La population de Pala est estimée à 60 000 habitants, essentiellement des agriculteurs et des petits commerçants. Le Département du Mayo Dallah, dont Pala est la capitale, compte environ 350 000 habitants.

2.7 Bénéficiaires directs

Ce projet vise directement des femmes agricultrices de la région de Pala (Province du Mayo Kebbi, Tchad) vivant de la petite agriculture et de la vente de produits agricoles (arachide, maïs, fruits...). Ce sont 520 femmes, soit environ 2500 personnes qui seront impactées directement dans le projet.

Ces femmes sont agricultrices, elles ont de 20 à 70 ans, vivent à Pala ou dans sa périphérie proche, où elles cultivent du mais, du sésame, de l'arachide, ont des vergers. Elles sont mères ou grand mères de familles nombreuses, et doivent faire face, souvent seules, aux dépenses de santé et d'éducation des enfants. Pour cela elles doivent faire des activités de complément par rapport au travail des champs, comme des petites transformations alimentaires. En valorisant mieux leur produits agricoles, elles pourraient améliorer leurs revenus, limiter le recours aux produits importés, et diminuer voire supprimer la production d'alcool local (L'une des occupations répandues est la production d'alcool, qui est un fléau social dans cette zone).

Organisation en groupements

Toutes les femmes visées par le projet sont organisées en groupement de 10 à 40 femmes selon les groupes. Elles font des activités en commun, telle que l'agriculture (sur des terrains communautaires variant de 1 à 5 hectares), font du stockage, organisent des tontines, font de la location d'équipement… Le produit de ces activités sert à prêter de l'argent à celles qui en ont besoin, à organiser la solidarité entre elles.

Chaque groupement fonctionne de manière indépendante, avec une présidente, un compte en banque. Les groupements se réunissent de manière régulière. La présidente de chaque groupement fait partie du conseil d'administration de l'AFAP. Ce conseil d'administration a élu un comité de gestion, composée de 3 femmes, dont Pauline Neyom est la présidente.

Un des groupements visé par le projet, le groupement ASSP (Association des Sœurs Séropositives) est composé de femmes vivant avec le VIH. Ces femmes très dynamiques s'entraident entre elles pour faire face aux désagréments de la maladie.

2.8 Bénéficiaires indirects

Bénéficiaires indirects : 60 000

De manière indirecte ce projet permettra d'introduire des techniques de transformation qui toucheront plus largement des femmes de Pala. Par exemple la transformation du Maïs en farine pourrait augmenter le revenu de plusieurs centaines de femmes.
Les émissions de sensibilisation par radio sur la transformation toucheront toutes les habitants de Pala soit plus de 60 000 personnes, voire même au-delà.
Les activités relatives au droit des femmes toucheront l'ensemble des femmes de Pala, par l'intermédiaire des campagnes de sensibilisation, de rencontres débats.

2.9 Objectifs du projet

Objectifs généraux du projet : Améliorer les conditions de revenu et d'autonomie de femmes agricultrices dans la région de Mayo Kebbi Ouest.

Objectifs spécifiques du projet : Renforcer l'autonomie des femmes par la formation, la gestion, la capacité de négociation ; Augmenter les moyens des femmes pour subvenir aux besoins de leurs familles ; Limiter la dépendance aux produits étrangers, valoriser les produits locaux ; Limiter la production d'alcool comme revenu d'appoint pour les femmes ; mieux se défendre par la connaissance de leur droits.

2.10 Activités du projet

En partant du constat actuel, ce projet va chercher à donner aux femmes de 15 groupements de femmes de Pala les moyens de mieux valoriser leur production, en utilisant des meilleurs techniques de stockage, de transformation et de vente de leurs produits. Les activités envisagées dans ce projet rentrent dans les axes suivants :

- Effectuer une sélection des groupements de femmes, analyser leur production, leurs capacités de gestion,
- Sélectionner les produits à valoriser et les technologies à introduire, conduire une analyse du marché local / régional pour les produits présélectionnés, et retenir les produits les plus pertinents à transformer / commercialiser.

- Préparer le lieu de formation de l'AFAP, sélectionner les formateurs locaux et dispenser les formations
- Assister les groupements de femmes pour préparer chaque projet, établir un business plan, acheter et installer les équipements,
- Aider les femmes à s'organiser pour la production, la commercialisation.
- Dispenser des formations à la citoyenneté, aux droits de la femme ; organiser des rencontres débats entre les femmes, les autorités traditionnelles et administratives.

2.11 Description détaillée des activités

Sélection des groupements

15 groupements (total 520 femmes) ont été présélectionnés pour ce projet. L'AFAP désignera les premiers groupements à bénéficier du projet, et ensuite la sélection se fera en fonction de la préparation de chaque groupement, qui sera établi sur plusieurs critères :

- La gouvernance du groupement (bonne entente entre les membres, capacité de l'équipe de gestion, la présidente)
- La levée de fonds propres pour le projet (10% de l'investissement)
- La bonne gestion du groupement (tenue des comptes)

Sélection des activités de transformation

Les femmes de l'AFAP ont commencé à identifier les possibles produits à transformer, suivant leur perception du marché, qui sera à affiner par une étude de marché au lancement du projet.

1. Farine de maïs

Le maïs est l'élément de base de la nourriture locale. Il est consommé sous forme de boule cuite, dans lequel on plonge la main pour se servir. La préparation de la farine de maïs est la première transformation en matière de volume. A ce jour, la farine est broyée localement avec des appareils à meule, préférablement achetée au Cameroun. De nombreux moulins à meule sont disponibles dans la localité. Cependant, bien que présentant de nombreuses qualités, les moulins à meule ne fournissent pas de manière constante une farine fine et de bonne qualité. Selon que les meules sont mal aiguisées ou trop usées, la qualité de la farine change. Les femmes doivent parfois remettre leur farine dans le moulin pour une seconde mouture. La demande locale pour un autre type de moulin, le moulin à marteau est très forte. Le Cameroun peut également fournir ce type de matériel.

Selon l'étude, « Les technologies appropriées en zone rurale : cas du moulin à grains dans le département de Toma au Burkina Faso », l'avantage du moulin à marteau est qu'il permet d'obtenir une granulométrie de la farine régulière, qu'ils s'usent peu car les marteaux peuvent être retournés quatre fois avant remplacement. De plus, il est beaucoup plus facile à entretenir que le moulin à meule.

Le but est ainsi d'obtenir un produit de qualité supérieure que les femmes pourront vendre à un prix plus élevé que leur précédente farine qui serait apte de concurrencer en qualité les produits importés des pays voisins, ce qui bénéficiera également ainsi l'ensemble des consommateurs de maïs de la localité.

Image en coup du moulin à marteaux

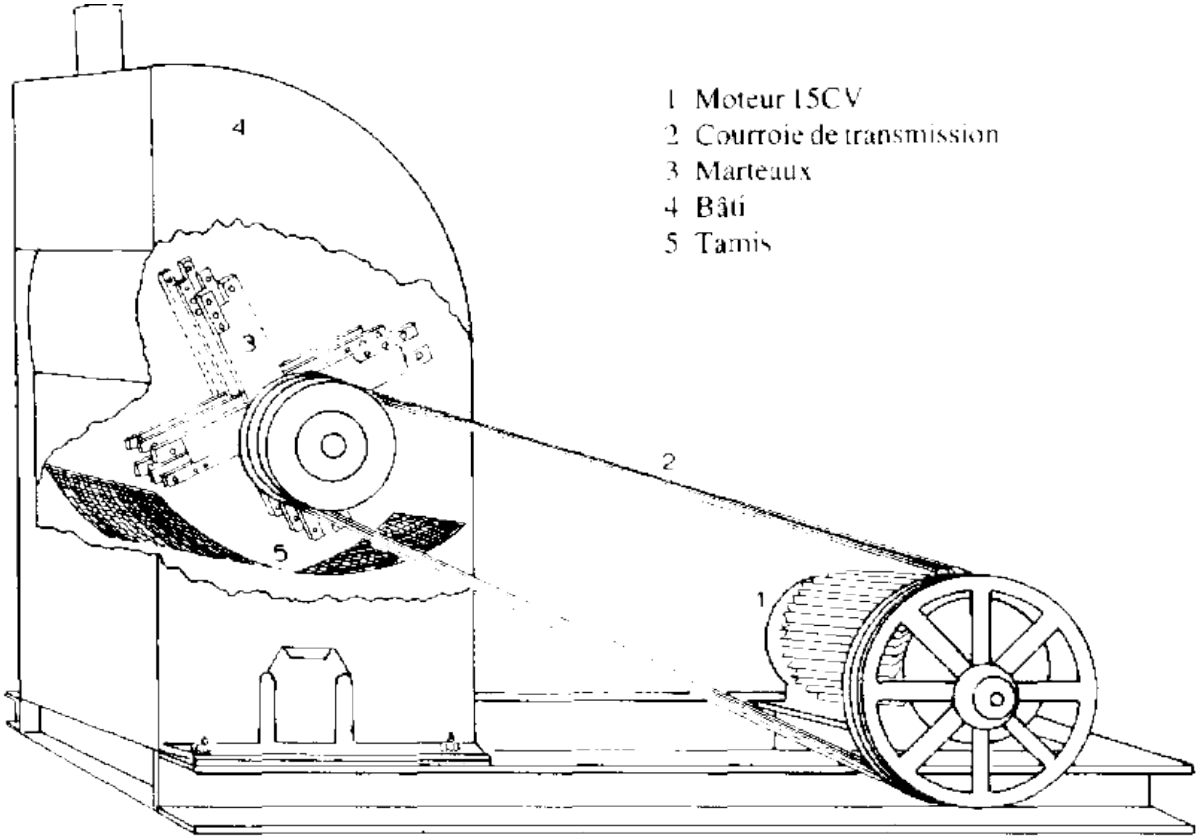

2. Fabrication de jus

Alors que l'offre importante en boissons industrielles sucrés et importés est intimement liée à une augmentation des problèmes de surpoids et de diabète, la demande en jus de fruits naturel est croissante. La fabrication de fruits de manière artisanale est un excellent moyen de valoriser les fruits locaux. Selon les femmes de l'AFAP, il y a un marché à Pala pour ces produits par la vente dans les divers restaurants de la localité ou en sachets/ verres individuels. Le réel enjeu pour assurer le développement d'une clientèle et la fidéliser est de mettre en place avec les groupements de femmes un protocole de transformation des fruits permettant de fournir un produit stable, d'excellente qualité sanitaire et adapté à la saisonnalité.

Avec les fruits locaux, on peut réaliser à Pala des fruits naturels toute l'année :

- De Février à Avril : Jus de mangue
- De Mars à Mai : Jus de tamarin
- De Mai à Septembre : jus de baobab (en provenance du canton de Tagobo Foulbé, ci-contre)
- De Septembre à Décembre : jus de citron et pamplemousse
- D'Octobre à Novembre : jus de goyave

Pour chacun de ces fruits, les étapes suivantes seront travaillées par les femmes accompagnées d'un ingénieur agroalimentaire qui mettra en place les protocoles et formera les femmes à leurs mises en place :

- Approvisionnement en matière première : sélection des fournisseurs et du tonnage.
- Stockage optimale des produits frais jusqu'à leur transformation➔ analyse des facteurs de survie pour les fruits frais, pour chacun des fruits : température, atmosphère, humidité relative.
- Process de transformation agroalimentaire en jus : lavage, extraction du jus, pasteurisation, tamisage, conditionnement (emballage permettant de conserver l'innocuité du produit jusqu'à la vente).
- Distribution et vente.

Cette activité inclut l'achat du matériel nécessaire à la transformation. Un savoir-faire artisanale existe déjà et le matériel fournit permettra d'augmenter la productivité des activités manuelles.

Liste des équipements nécessaires à la fabrication des jus :

Activités	Machines spécifiques à l'activité.	Utilité
Toutes	1) Balance précision 50g. 2) Pasteurisateur 3) Cuves en aluminium 4) Couteau en acier inoxydable, tables, bassines. 5) Lessiveuse 6) Bouteilles en verre. 7) Broyeur 8) Filtre	1) Pesage des fruits 2) Pasteurisation : participe à la qualité sanitaire du jus 3) Container des fruits lavés, épluchés, coupés 4) Préparation des fruits 5) Permet de laver et stériliser le matériel en contact avec les fruits. 6) Emballage réutilisable (en consigne) ne manière à éviter la pollution par emballage plastique. 7) Extraction du jus de la pulpe, filtration

Broyeur à fruits

Pasteurisateur

Référence :
http ://www.fastonline.org/CD3WD_40/CD3WD/FOODPROC/H2707F/FR/B130_8.HTM#B130_8_2_1

« Répertoires de technologies et de procédés de transformation de la mangue et de l'ananas » -**Dr Louis Ban Koffi- Consultant.**

Par ailleurs, toute l'année, il est possible de produire du vinaigre de citron qui est très apprécié à Pala. L'activité consistera à apprendre aux femmes à faire des jus, à les emballer correctement et à les revendre. Les équipements sont limités, des broyeurs électriques sont seulement nécessaires.

3. Noix de cajou

La noix de cajou (ci-contre) est présente dans tous les villages autour de Pala. Toutefois, on ne consomme que la pomme de cajou pour sa pulpe et pour son jus. Aussi incroyable que cela puisse paraître, les gens jettent les noix, qui jonchent le sol autour de l'endroit où l'on consomme la pomme de cajou, car les habitants ne savent pas valoriser la noix. L'activité consistera à apprendre aux femmes à casser les coques des noix et à griller les noix de cajou pour les vendre aux étrangers, aux hôtels et à N'Djaména.

L'équipement pour traiter la noix de cajou consiste en un massicot (photo ci-dessous) pour casser la noix en deux, puis un extracteur (sorte de tournevis retournée) ainsi qu'un équipement pour griller les noix. La production de cajou demande une grande main d'œuvre, mais sa valorisation est telle que la production est rentable.

http://www.lemanger.fr/index.php/profession-ouvreur-de-cajous/

Pour ce projet, il est prévu d'acheter les équipements auprès du centre Songhai de Porto Novo au Bénin et auprès du projet RONGEAD du Burkina Faso.
http://www.rongead.org/ECHOS-DU-CAJOU-ARECA-RONGEAD.html

4. Pâte d'arachide

L'arachide est produite en grande quantité dans la région de Pala. La production d'huile d'arachide est donc une option qui a été étudiée par les femmes de Pala. Toutefois, un entrepreneur de Pala a décidé de créer une usine de production d'huile d'arachide, il est donc très probable que la production d'huile des femmes ne sera pas rentable par rapport à celle de la future usine.

Les femmes de l'AFAP souhaitent donc se concentrer sur la production de pâte d'arachide (ci-contre). Le processus consiste à cuire et broyer les arachides, ce qui est aujourd'hui fait à la main par les femmes. Pour moderniser cette activité, il faut automatiser la partie broyage, par un équipement électrique en inox. La pâte d'arachide sera alors versée dans des sachets thermo-soudés pour la revente en semi gros. Les femmes pourront ensuite vendre la pâte d'arachide en petite quantité sur les marchés.

5. Etuvage de riz

Le riz est produit dans les bas-fonds autour de Pala. L'AFAP dans le cadre du projet PAC-GRN, travaille sur l'amélioration de la production du riz dans 3 cantons (Lamé, tagobo foulbé et Doué)

L'étuvage du riz consiste à chauffer le paddy (riz + enveloppe) à la vapeur et à le revendre ensuite. Le riz étuvé conserve mieux sa valeur nutritive que le riz non étuvé d'une part et d'autre part se brise moins au moment du décorticage. Sa valeur marchande est donc supérieure. La déroulement des activités est indiqué ci-dessous

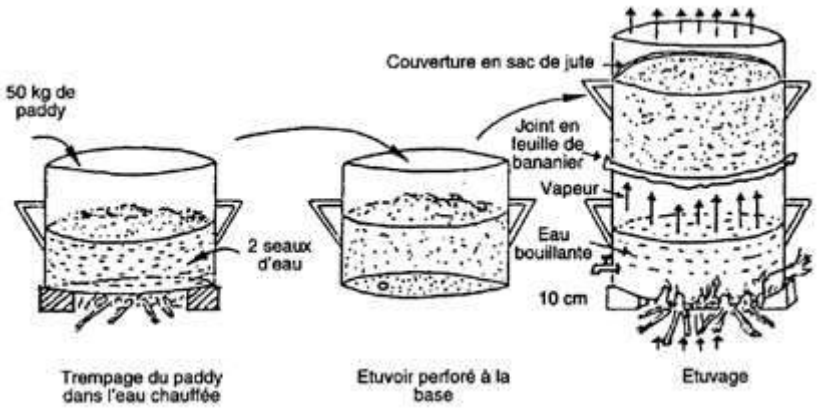

L'équipement requis pour l'étuvage du riz consiste en marmites doubles, qui pourront être acquises au Centre Songhaï du Bénin.

6. Fruits séchés

Les arbres fruitiers sont très répandus dans la région de Pala, notamment manguiers et bananiers. Ces deux fruits peuvent être séchés, sucrés, conservés et revenus en petits sachets toute l'année sur les marchés ou dans les restaurants.

L'activité consistera donc à sécher ces produits, les ensacher et le revendre. Le séchage se fera avec des sécheurs solaires, tel que le montre le schéma ci-contre (modèle de l'association FEEDA basée dans l'Isère).

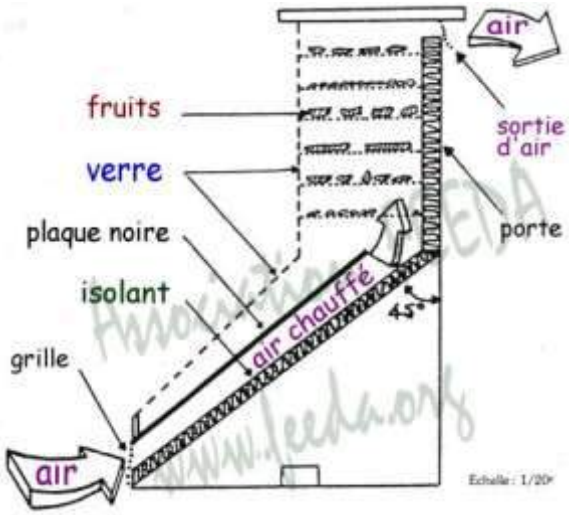

Aménagement du lieu de formation

L'AFAP dispose actuellement de 4 bâtiments :

- Un bâtiment de bureaux (3 pièces)
- Une salle de formation (éclairée grâce à des panneaux solaires fournis par Experts-Solidaires)
- Une pièce de stockage, qui servira de bâtiment de commercialisation
- Un bâtiment de stockage et de production

Toutes les activités débuteront dans le bâtiment de production de l'AFAP (Femmes et Entrepreneuriat) et seront ensuite transférés dans les locaux des groupements, une fois que la production aura été maîtrisée. L'unité de transformation de Maïs quant à elle, restera sur place en raison de l'importance et de la complexité des équipements.

Préparation et gestion de chaque projet

Les activités de transformation retenues sur à l'analyse de marché seront proposées au niveau de chaque groupement (une activité par groupement). Une fois décidée l'activité, un business plan correspondant à l'activité sera effectué, et les femmes devront prendre en charge 10% du montant de départ, qui comprend l'achat des équipements et le fond de roulement (énergie, stock de consommables)

Chaque groupe de femmes nommera une ou deux responsables de production, qui seront en charge de faire tourner les équipements. Ces femmes recevront une indemnité d'encouragement pour leur travail en fonction des ventes (un pourcentage des ventes)

Le budget de fonctionnement de l'opération, tel que défini dans chaque business plan sera divisé en 4 parties suivant le diagramme indiqué ci-dessous:

- Le coût de fonctionnement
- La maintenance des appareils
- Le montant de renouvellement pour aller dans le fond tournant
- L'indemnité destinée aux femmes en charge des opérations.

Fonds d'investissement tournant

Comme indiqué plus haut, pour chaque activité, les femmes seront invitées à contribuer 10% du montant d'investissement défini au niveau du business plan. Une fois en activité, le groupement devra contribuer à alimenter un Fonds d'Investissement Tournant renouvellement correspondant au montant reçu par le projet au départ. A la fin du remboursement, le matériel appartiendra au groupement, sinon il sera rendu à l'AFAP, et transmis à un autre groupement en capacité de mieux le gérer.

Ainsi de cette manière, une fois les 15 premiers projets réalisés, les groupements suivants pourront obtenir des fonds petit à petit pour monter des activités, et ainsi de suite. Les nouveaux groupements iront se former dans le groupement qui aura lancé précédemment une activité similaire. L'allocation des fonds du FIT sera gérée par l'AFAP une fois le projet terminé.

Schéma du Fonds d'Investissement Tournant (FIT)

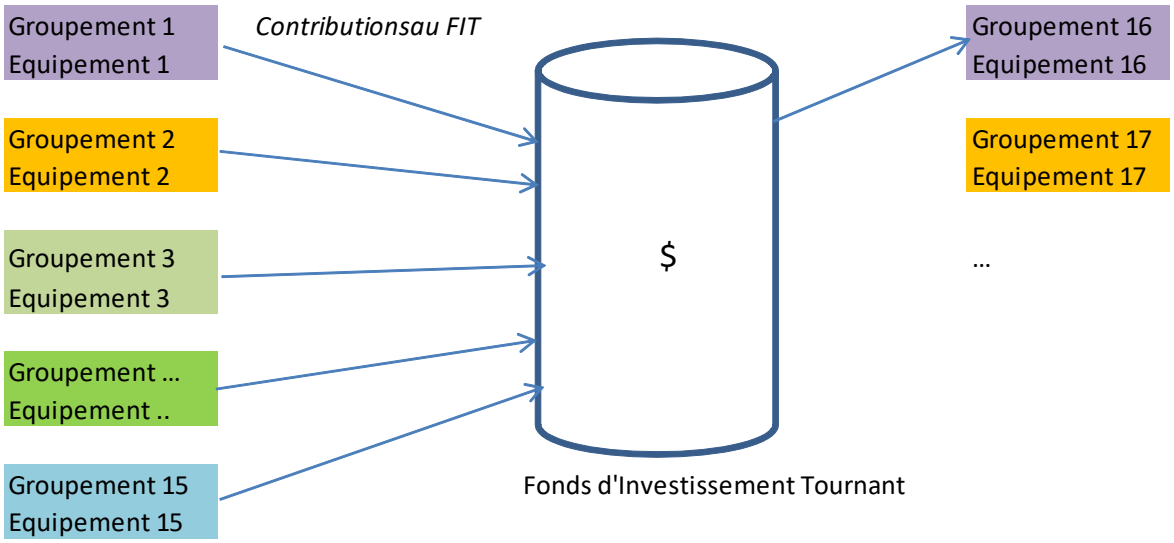

Le Fonds d'Investissement Tournant sera sous la responsabilité du comité de gestion de l'AFAP composée 3 femmes dont Pauline Neyom, la présidente. Ce compte sera positionné dans une banque basée à Pala. Le retrait des fonds ne pourra se faire qu'avec les trois signatures des femmes du comité de gestion.

Organisation des formations de transformation alimentaire

Il est prévu 7 formations, 6 liées aux transformations indiquées ci-dessus, et une relative à la gestion, la commercialisation et le marketing.

Chaque groupement sera invité à envoyer 2 femmes relais à la formation, les plus aptes à suivre la formation, soit par leur connaissance du produit, soit par leur capacité à suivre la formation.

Les femmes relais auront pour tâche de former les femmes de leur groupe et de les aider à la mise en œuvre de l'activité, une fois que le groupe concerné aura choisi sa formation.

Les formations se dérouleront dans le bâtiment de formation de l'AFAP, qui a été aménagé. Un dispositif d'éclairage solaire a été mis en place pour pouvoir réaliser des formations le soir.

Commercialisation et communication

L'essentiel des produits seront vendus localement, sur le marché de Pala. Un local de vente sera aménagé dans l'enceinte de l'AFAP (une pièce sera réservée à cet effet)

D'autre part, il sera vendu une partie de la production sur forme de gros aux femmes des groupements qui pourront les vendre dans leur quartier et ainsi se faire un revenu par la revente.

Les tchadiens, a contrario des Camerounais, tendent à négliger les produits locaux, et à préférer les produits importés du Nigéria ou de Chine. Une effort de communication doit donc être fait pour valoriser les produits locaux, leur qualité nutritionnelle et leur impact sur le revenu local.

Une campagne de sensibilisation par la radio sera donc organisée pour valoriser les produits locaux des femmes de l'AFAP mais aussi de tous les produits locaux. Cette campagne se fera par voie de radio qui est l'outil de communication le plus courant dans la région.

Il est prévu une dizaine de campagnes radio pendant les 24 mois de la durée du projet. De plus des affichettes seront imprimées pour indiquer les produits AFAP.

Alphabétisation

La plupart des femmes du groupement sont analphabètes. Il convient donc de faire en sorte qu'elles puissent au minimum lire les produits et faire les comptes.

Un programme d'alphabétisation existe déjà au niveau de l'antenne CELIAF de Pala. Les femmes des groupements visés par le projet seront fortement incitées à aller à cette formation. Le projet prendra une petite partie des coûts d'alphabétisation à cet effet.

Initiation aux droits des femmes.

Les violences faites aux femmes sont courantes à Pala. De plus, de nombreuses femmes vivent seules, en raison du veuvage. Pour que les femmes s'autonomisent dans leur cadre social et économique, L'une des bases est la connaissance et la reconnaissance de leurs droits les plus élémentaires.

Une formatrice sera recrutée pour expliquer aux femmes leurs droits et discuter avec elle de manière concrète des soucis qu'elles rencontrent dans leur vie de tous les jours.

Il est prévu 6 jours de formation sur cette thématique pendant la durée du projet.

Conférences - débats

La problématiques des violences faites aux femmes doivent être débattues avec les hommes et les autorités et aux hommes ? Des rencontres seront organisées avec les différentes composantes des services de sécurités

Des conférences-débats et des ateliers basés sur des thèmes inhérents de deux jours par mois seront organisés avec les différents services de l'état sur le problème de droits :

- ✓ autorités administratives : Sous-préfets, Préfet et gouverneur…
- ✓ Service de l'ordre et de sécurité publique (gendarmes de brigade territoriales et police nationale) 30 personnes par regroupement
- ✓ Chefferies traditionnelles : chefs de villages et de cantons

Le juge du tribunal, le procureur de la république et les organisations de la société civile et défenseurs de droits de l'homme pourront seront invités pour éclairer les débats par leurs interventions

2.12 Résultats attendus

- Les groupements de femmes sont mieux structurés et mieux gérés. La capacité de compréhension des femmes est améliorée, leur participation dans la vie économique est renforcée
- Les femmes des groupements augmentent leurs revenus de 20% au moins par la mise en opération de leur unité de transformation. Cette amélioration du revenu entraînera une amélioration socio-économique de leur famille, de l'accès à la santé et à l'éducation des enfants.
- Les produits locaux sont valorisés et permettent à toutes les femmes de Pala de mieux écouler leurs produits
- Des produits autrefois vendus sans valorisation sont transformés localement et créent de la valeur ajoutée localement

- Des produits nouveaux apparaissent sur le marché, tels que la noix de cajou et l'étuvage du riz
- Le projet doit entraîner une diminution de la production d'alcool fort (l'arguil), parmi les femmes du projet et parmi les femmes de Pala qui sont sensibilisées sur les effets néfastes de cette boisson, et encouragées à faire d'autres productions.
- Enfin, et non des moindres, les femmes se verront mieux respectées par la connaissance de leurs droits, par l'amélioration de la connaissance de la chose administrative, juridique et politique dans le contexte Tchadien.

2.13 Facteurs de risque

- Le facteur principal de succès de ce projet repose sur l'implication des femmes, la mobilisation des groupements. Toutefois, les groupements visés par le projet sont déjà constitués et pour la plupart ont déjà des activités en commun.
- Le recrutement de personnes et de formateurs tchadiens compétents et l'achat d'équipements adaptés représentent aussi des risques. Au cas où des formateurs locaux ne seraient pas disponibles, il sera fait appel à des experts solidaires expatriés, de même pour les équipements.
- La disponibilité des produits (matières premières) représente aussi un risque, mais ceci sera géré par la multiplicité des produits proposés aux femmes.
- D'un point de vue général, la situation sécuritaire de la sous-région pourrait limiter la mobilisation de personnels français, c'est la raison pour laquelle il serait fait appel à des intervenants tchadiens ou de la sous-région.

2.14 Pérennité du projet

- Le projet doit permettre aux femmes des groupements d'assurer ainsi leur développement social et économique. Dans le cadre du projet, en participant à toutes les étapes (du choix du type de transformation jusqu'à la mise en service des équipements) elles s'engageront pleinement dans le projet, ce qui garantit leur participation, leur adhésion et leur motivation à mettre en œuvre le projet et à continuer les activités à l'issue du projet.
- D'un point de vue opérationnel, le business plan des unités de transformation sera conçu pour couvrir l'ensemble des coûts, et assurer la pérennité de son fonctionnement.
- Le fonds d'investissement tournant permettra à d'autres groupes appuyés par l'AFAP de se lancer, au fur et à mesure de la contribution dans la mise en œuvre d'autres activités.
- Après le projet, les formateurs tchadiens du projet pourront continuer à dispenser des formations à ces femmes et à d'autres groupements, créant une base de réplication locale et nationale.
- L'équipe projet locale sera essentiellement recrutée à Pala pour continuer à œuvrer au sein de l'AFAP une fois le projet terminé.

3 Mise en œuvre du projet

3.1 Personnel impliqué

Personnes directement impliquées dans sa mise en œuvre :

- Un(e) gestionnaire locales
- Une animatrice locale
- Un volontaire de solidarité internationale (en provenance d'un pays d'Afrique sub-sahélienne)
- Des formateurs tchadiens recrutés pour chaque formation

Personnel d'appui

- Un expert international en transformation alimentaire (Camara Ferbala)
- Un Agroéconomiste spécialiste des organisations paysannes (Olivier Renard)
- Le directeur d'Experts-Solidaires en appui managérial
- Une assistante de projet en France
- Des experts solidaires en mission

3.2 Calendrier

Le projet doit s'écouler sur une durée de 18 mois

Voici le planning proposé à partir d'Octobre 2015

Nature des activités	Mois																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M
1. Formations																		
Démarrage du projet, mise en place																		
Discussion avec les femmes, analyse du fct des groupements																		
Réhabilitation du batiment et équipement																		
Préparation formation, recrutement du formateur pour première transformation																		
Processus de formation pour les 6 transformations sélectionnées																		
2. Genération de revenus																		
Business plan de la première transformation																		
Sélection et acquisition des équipements première transformation																		
Lancement première transformation																		
Appui à la commercialisation des produits première transformation																		
Lancement des transformations successives																		
Appui à la commercialisation (suivi, émission radio)																		
3. Formation et soutien sur les droits des femmes																		
Formation des femmes à leurs droits																		
Soutien aux classes d'alphabétisation																		
Action de sensibilisation, émissions radio																		
	Saison sèche								Saison des pluies									

3.3 Suivi et d'évaluation

Le plan de suivi ci-dessous reprend les délivrables attendus pendant les 18 mois que va durer le projet. La présidente de l'AFAP et le directeur d'Experts-Solidaires manière régulière le projet sur la base des rapports fournis par la volontaire d'une part et la gestionnaire de l'AFAP. Il est prévu qu'ils fassent des visites sur place pour suivre le bon déroulement du projet. L'évaluation des impacts du projet sera faite sur par un expert solidaire à la fin du processus projet.

Plan de suivi - évaluation

Livrable	Deadline	Vérification
Suivi		
Installation administrative du projet Adaptation du bâtiment AFAP	Fin Mois 1	Présidente AFAP
Sélection des groupements, analyse de leur fonctionnement, réunions d'explication du projet, rapport de lancement du projet	Fin Mois 2	Présidente AFAP, Directeur ES
Première journée de formation sur le droit des femmes, première émission radio sur le sujet	Fin Mois 3	Présidente AFAP
Sélection du premier formateur, réalisation de la première formation (rapport de formation rendu), premier business plan réalisé, mobilisation des 10% par le premier groupement, mis en place du FIT	Fin Mois 3	Présidente AFAP
Achat et mise en service du premier type de transformation (Maïs), Première émission radio sur la valorisation des produits locaux.	Fin Mois 4	Présidente AFAP
Deuxième formation, deuxième business plan, deuxième transformation et mise en service	Fin Mois 6	Présidente AFAP Directeur AFAP
Troisième transformation en service	Fin Mois 8	Présidente AFAP
Quatrième transformation en service	Fin Mois 9	Présidente AFAP
Cinquième transformation en service	Fin Mois 10	Présidente AFAP
Sixième transformation en service	Fin Mois 11	Présidente AFAP

Rapport de suivi de commercialisation	Fin Mois 12	Présidente AFAP Directeur ES
Evaluation		
Collecte d'éléments de base sur les revenus des femmes	Fin Mois 2	Présidente AFAP Directeur Experts-Solidaires
Evaluation finale de l'impact pour les premiers groupes de femmes	Fin Mois 17	Un expert solidaire

3.4 Aspects budgétaires

Explication des principaux postes de dépenses pour la mise en œuvre du projet

Ressources humaines

- Le budget sera mis en œuvre conjointement par un volontaire de solidarité internationale porté par Experts-Solidaires, et gestionnaire recrutée localement par l'AFAP et qui sera destinée à devenir la futur gestionnaire des activités de l'AFAP.
- Un complément d'expertise sera fourni par un expert-comptable tchadien
- Une animatrice sera recrutée pour aider et suivre les groupes
- Un budget est aussi prévu pour un gardien

Réhabilitation des locaux

- 3000 EUR ont été prévus pour le financement de l'électrification solaire du bâtiment
- 500 EUR pour la mise en place d'un portail

Estimation des coûts des équipements et besoin en fonds de roulement (BFR)

Activités	Investissement	BFR	Total	Groupes	Total EUR	Total CFA
Générateur	3000		3000		3 000	
Broyeur Maïs	4566	411	4977	1	4 977	3 269 889
Etuvage du riz	800	381	1181	3	3 543	2 327 751
Séchage des fruits	850	226	1076	3	3 228	2 120 796
Noix de cajou	400	130	530	2	1 060	696 420
Jus de fruits	1200	300	1500	3	4 500	2 956 500
Pate d'arachide	1200	0	1200	3	3 600	2 365 200
				15	23 908	**13 736 556**

Matériel informatique

- Trois ordinateurs sont prévus pour les membres de l'équipe projet

Emissions radio

- Il est prévu 18 émissions radio pendant la durée du projet, environ 1 par mois.

- Chaque émission radio coûte 20 000 CFA + 2500 par langage de transmission (6 langues) soit un cout 35000 CFA par émission soit 60 EUR.

Formations

6 formations seront assurées par des formateurs Tchadiens. Chaque formation durera environ 4 à 5 jours soit 30 jours. 6 jours supplémentaires seront dédiés à la formation sur les droits des femmes.

Cout moyen d'une journée de formation

- Prestation : 50 000 FCFA * 5 = 200 000 CFA
- Hébergement : 25 000 CFA * 5 : 125 000 CFA
- Déplacement : 25 000 CFA
- Petit matériel : 20 000 CFA
- Total : 420 000 CFA soit 650 EUR par formation de 5 jours soit 130 EUR/jour.

Logistique

- Trois motos seront achetées pour le projet. Elles resteront à l'AFAP une fois le projet terminé.
- Un budget déplacement mensuel est prévu pour le fonctionnement des motos et les autres dépenses de transport
- Un budget de frais de bureau est prévu pour la communication et les petits frais administratif
- 5 aller-retour en France – Pala sont prévus pour l'encadrement du projet et les experts

Encadrement d'Experts-Solidaires

L'encadrement d'ES représente les personnes mobilisées directement dans le projet, pour la relation avec les bailleurs, l'encadrement des experts et du volontaire (VSI), appuyer l'AFAP dans le projet. Par ailleurs, il est prévu deux visites du directeur (de 7 jours chacune, soit 14 au total) sur le projet.

Mission d'experts solidaires

Deux experts feront des missions sur place :

- Un expert spécialiste des groupements et de la transformation alimentaire (Camara Kerfala), pendant 10 jours.
- Un expert spécialiste de la formation à la noix de cajou pendant 8 jours.
- Soit au total 18 jours sur place

Les experts intervenant dans le cadre d'Experts-Solidaires ne sont pas rémunérés.